

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 17/2026

le 9 septembre 2026

Préavis N° 11/2019 - Construction du nouveau collège Courbet - Décompte final

10.03.02-2608-Comm-17-Construction-college-Courbet-Decompte-final.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par le Conseil selon le préavis municipal N° 11/2019	Fr.	31'000'000.00
Travaux exécutés	Fr.	30'761'381.21
Participation aux frais de la DGIP pour les travaux d'archéologie	Fr.	-125'000.00
Subvention fédérale pour les travaux d'archéologie	Fr.	-13'250.00
Sinistre et frais de remboursement 2024	Fr.	-8'722.25
Subvention cantonale pour la salle de gym triple	Fr.	-2'148'297.00
Subvention Fonds du Sport Vaudois	Fr.	-63'935.00
Total des travaux subvention déduites	Fr.	28'402'176.96
Solde non dépensé	Fr.	2'597'823.04

Les sinistres liés aux inondations de la salle de gym ont été intégralement pris en charge par les assurances des entreprises et n'ont pas affecté les dépenses du crédit.

Les diverses subventions reçues expliquent une part importante de la différence en faveur de la Commune, les crédits demandés au Conseil étant fixés hors contributions de tiers, lesquelles sont toujours incertaines.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 17 août 2026

